MONSEIGNEUR DE CAYLUS (1669-1754) ÉVÊQUE D'AUXERRE

LE « DÉFENSEUR DE LA VÉRITÉ »

PAR

PASCAL GENESTE

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

Si, pour beaucoup, le nom de Caylus évoque l'artiste « antiquaire » de la République des lettres, pour d'autres, la comtesse auteur de souvenirs sur la vieille cour de Louis XIV, peu nombreux sont ceux qui pensent à l'évêque d'Auxerre. Pourtant, Charles-Daniel-Gabriel de Thubières de Caylus occupa le siège auxerrois pendant cinquante ans, de 1704 à 1754. Encensé par cenx qui imposent alors le recours systématique à l'Antiquité chrétienne, de mieux en mieux connuc, bénéficiant d'une véritable « hagiographic » écrite onze ans après sa mort par l'un de ses proches, le chanoine Dettey, le prélat fut officiellement condamné par Rome pour des positions uéo-gallicanes trop affirmées et surtout « enfermé » dans son diocèse par le pouvoir royal pour avoir été, depuis 1717, l'un des principaux appelants au concile général contre la bulle Unigenitus, devenue loi d'État.

SOURCES

La multitude des sources, leur éparpillement et leur diversité rendent le sujet difficile à saisir de prime abord. Si l'on ajoute à cela l'exceptionnelle durée de l'épiscopat de Caylus, on comprend qu'il ait été nécessaire de choisir des limites chronologiques pour examiner à la fois son action pastorale et son combat de polémiste. L'analyse du milien familial se fonde essentiellement sur l'exploitation des documents conservés au Minutier central des notaires de Paris (particulièrement les études XXVII, LXX et XCVIII) ainsi qu'au Cabinet des titres du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Le rôle de Caylus au sein

de son diocèse est observé à travers les registres conservés aux archives départementales de l'Yonne (série G), l'inventaire après décès et l'inventaire de la bibliothèque (1 B 210), ainsi que les procès-verbaux des visites pastorales (1 J 183). Mais le dépouillement de la volumineuse correspondance du prélat, qui constitue la documentation primordiale sur ce personnage et dont la majeure partie sommeillait au Rijksarchief d'Utrecht (fonds de Port-Royal et fonds O.B.C.) depuis que Rachel Gillet en avait dressé au XIX siècle une copie très partielle pour la bibliothèque de la Société des amis de Port-Royal, a permis de décrire et d'éclairer sous un jour nouveau la période qui s'étend de 1728 à 1743, si intense et si décisive dans sa carrière de polémiste.

PREMIÈRE PARTIE LE MILIEU FAMILIAL

CHAPITRE PREMIER

LA PARENTÉ DE CHARLES-DANIEL-GABRIEL

Les origines. – Par son père, le futur évêque d'Auxerre descend d'une famille de noblesse militaire, solidement enracinée dans ses terres rouergates. A l'aube du XVIII siècle, elle s'élève grâce à des alliances prestigieuses, notamment avec les Bourbon-Malauze. Par sa mère, il est le petit-fils de l'illustre Fabert, issu d'une famille d'imprimeurs de Metz, nommé gouverneur de Sedan et maréchal de France par Louis XIV. Lié à des clans influents à la cour, notamment les d'Harcourt et les Noailles, le jeune Caylus naît à Paris en 1669 et reçoit pour parrain Daniel-François Voysin, futur chancelier de France.

Frères et sœurs. – Caylus appartient à une maison où les personnalités ne manquent pas. Son frère cadet, Abraham-Claude, exilé en Espagne à la suite d'un duel, fait une carrière militaire aussi rapide qu'exceptionnelle, couronnée par les titres de grand d'Espagne de la première classe et vice-roi de Valence. Sa sœur aînée entre en religion à dix-sept ans et reçoit à la fin de sa vie la charge d'une abbaye. Sa cadette enfin épouse l'héritier d'une riche famille auvergnate avant de s'adonner à la dévotion.

L'alliance avec les Le Valois de Villette : une place de choix au sein de la cour. — Ce qui détermine, semble-t-il, toute la carrière des Thubières de Caylus et les fait entrer dans le monde versaillais, c'est le mariage du frère aîné, Jean-Anne, en 1686, avec la nièce de madame de Maintenon, Marthe-Marguerite Le Valois de Villette. De cette union prestigieuse naissent deux fils, dont l'un, filleul de l'évêque d'Auxerre, devient gouverneur et lieutenant général de la Martinique ; l'autre, héritier du prélat, est l'illustre « autiquaire » parisien.

CHAPITRE II

LA PART DES PARENTS

Père et mère. – Contrairement à un père militaire qu'il a, somme toute, très peu connu, la longévité et le caractère affirmé de sa mère, Claude de Fabert, ont certainement exercé une profonde influence sur le prélat. La pureté des mœurs, l'intégrité de la vie et les qualités de gestionnaire de cette mère ne sont sans doute pas sans rapport avec le sens de l'ordre et de l'autorité dont fait preuve l'évêque durant toute son existence.

L'influence exercée par la « patronne », madame de Maintenon. — L'importance des alliances et des réseaux d'influence n'est plus à prouver. Les Caylus s'inscrivent dans la « cabale » de madame de Maintenon qui intervient dans les affaires de la famille pendant une vingtaine d'aunées : jusqu'en 1705, elle se préoccupe de la carrière militaire de Jean-Anne, de son mariage avec sa nièce et, en particulier, de la nomination de Charles-Daniel-Gabriel à un siège épiscopal.

L'héritage de Claude de Fabert. – La difficulté majeure qui limite l'étude approfondie de la fortune des Caylus est l'absence d'archives privées. Cependant, l'examen des inventaires après décès permet d'apprécier la composition et la nature de leurs biens, notamment celui de Claude de Fabert. L'évêque d'Auxerre est son exécuteur testamentaire, et il partage avec son frère « espagnol » le legs universel fait par leur mère.

CHAPITRE III

L'ÉPISCOPAT : DESTIN OU VOCATION ?

Les années d'études. – La nomination de Caylus à l'évêché d'Auxerre s'inscrit dans une structure cohérente de recrutement des évêques au début du XVIII' siècle. Des collèges parisiens au grand séminaire de Saint-Sulpice et à la faculté de théologie de Paris, Caylus achève son cycle d'études avec le titre de docteur obtenu en 1696.

Vers l'épiscopat. — En attendant la mitre, Caylus est nommé successivement aumônier du roi, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Jean de Laon, vicaire général de l'archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles, et directeur du collège des Lombards. Tout destine le jeune abbé à l'épiscopat : formé dans l'ombre du vieux Bossuet, il peut espérer lui succéder à la tête de l'évêché de Meaux.

1704 : la nomination. — Caylus n'obtient pas Meaux mais Toul, qu'il refuse sur les conseils de madame de Maintenon. La mort de l'évêque d'Auxerre, André Colbert, trois mois après celle de Bossuet, permet à Caylus de parachever un début de carrière prometteur.

DEUXIÈME PARTIE L'ÉVÊQUE D'AUXERRE

CHAPITRE PREMIER

LE DIOCÈSE D'AUXERRE AU DÉBUT DU XVIIIC SIÈCLE

L'Auxerrois dans la première moitié du XIIII siècle. — La province se compose de paysages différents, certains à dominante forestière, d'autres insalubres et marécageux, d'autres enfin sont aménagés en cultures et en vignobles; l'ensemble est desservi par un réseau routier faible et inégal mais complété par une intense activité de transport fluvial. La cité épiscopale, Auxerre, est une ville industrieuse dans laquelle les chanoines occupent une place importante.

Le diocèse. – La liste des bénéfices avec leurs revenus (pouillé), dressée en 1730, permet de se faire une idée précise des paroisses qui composent le diocèse auxerrois au milieu de l'épiscopat de Caylus, ainsi que des curés qui sont à leur tête. Elle offre également un chiffre détaillé du profit qu'en retire le prélat.

Le chapitre cathédral : contre-pouvoir ou auxiliaire épiscopal ? — Depuis longtemps, une puissance contrebalance celle de l'évêque : le chapitre cathédral. Celui-ci tient à Auxerre un rôle capital : avec plus de cinquante chanoines, dont certains ont une influence de premier plan dans l'évolution de l'érudition locale, il se heurte rapidement à Caylus avant de devenir l'un de ses auxiliaires les plus précieux.

CHAPITRE II

« MONSIEUR D'AUXERRE »

De l'idéal épiscopal à l'exception auxerroise. — Du jeune prélat de cour au doyen des évêques, la physionomie de Caylus se transforme mais les traits de son caractère ne font que se confirmer. Pourvu de rentes confortables mais grevées de charges, il se fait une certaine idée de son rôle d'évêque et, malgré une santé fragile, aime tenir bonne table et honorer ses nombreux visiteurs, souvent prestigieux, tel le duc de Bourbon-Condé.

Le châtelain de Régennes. — Caylus passe la plus grande partie de son temps dans son château de Régennes, que sa position géographique en avancée sur les bords de l'Yonne fait surnommer l'Île enchantée. Les aménagements qui y sont effectués confortent les témoignages recueillis, qui dévoilent que l'existence qu'on y mène est paisible, simple et laborieuse.

L'infatigable travailleur. – L'examen de l'inventaire de la bibliothèque que l'imprimeur-libraire attitré de l'évêque, François Fournier, est chargé d'établir en 1754 permet de mieux cerner les lectures de Caylus (Écriture sainte, littérature patristique, histoire conciliaire...), principales sources d'inspiration de son activité d'inlassable épistolier et de polémiste engagé.

CHAPITRE III

LADMINISTRATEUR

L'abbé de Saint-Jean de Laon (1697-1754). — Caylus perçoit durant cinquante-sept ans les revenus de l'abbaye Saint-Jean de Laon, qui lui rapporte près de quinze mille livres chaque aimée et finance ses publications. En même temps, il est tenu de participer aux importants travaux de restructuration des bâtiments conventuels qui vont servir, à sa mort, à abriter une école royale militaire.

De l'élu des états de Bourgogne au supérieur majeur des Filles du Calvaire. — Au-delà de l'horizon diocésain, les participations de Caylus aux assemblées générales du clergé sont régulières jusqu'à son acte d'appel de 1717 et sa prise de position sur la bulle Unigenitus, opposée à celle de la majorité de ses collègues de l'épiscopat. Il en est de même de sa présence aux états provinciaux de Bourgogne, réunis tous les trois ans : élu du clergé entre 1706 et 1709, personnage éminent de chacume des sessions, il en est exclu à partir de 1730 par le pouvoir royal, qui le contraint depuis deux ans à résider dans son diocèse et à n'en pas sortir sans autorisation expresse. Appelé en 1733 à être l'un des trois supérieurs majeurs des Filles du Calvaire, il devient directeur de conscience, mais cette nouvelle fonction est entravée par l'acharnement que met le gouvernement de Fleury à réformer la congrégation et à y supprimer tout pouvoir effectif.

L'action pastorale de l'évêque d'Auxerre. — C'est à l'administration de son diocèse que Caylus consacre la plupart de ses efforts, aidé en cela par ses archidiacres, collaborateurs à la fidélité et à la longévité remarquables. Il entreprend plusieurs séries de visites pastorales, principalement entre 1705 et 1710 puis entre 1733 et 1736, et mène une politique complète de réforme des livres liturgiques qui s'étend de 1714 à 1751, grâce à l'appui efficace du chanoine historien et érudit Jean Lebeuf.

TROISIÈME PARTIE

DU POLÉMISTE EXILÉ AU DERNIER APPELANT (1728-1743)

CHAPITRE PREMIER

LE « BANNL»

De l'appel à l'obligation de résidence. — On ne dira jamais assez la vivacité des réactions que suscita la publication de la bulle Unigenitus en 1714. Pour l'archevêque de Tours, Ysoré d'Hervault, cette bulle était « la plus grande affaire qui cût été dans l'Église depuis les Apôtres ». Après l'avoir acceptée et s'être soumis à la volonté de son parrain, le chaucelier Daniel-François Voysin, Caylus fait appel an concile le 14 mars 1717, rejoignant ainsi une minorité d'évêques (12 %) et d'ecclésiastiques. Son refus de l'accommodement et son attitude d'opposition de plus en plus ferme à tout acte d'acceptation le font menacer d'exil dès 1723. Mais

c'est la résistance qu'il engage à la suite de la condamnation de l'évêque de Senez, Soanen, au concile d'Embrun en 1727, qui lui vaut de recevoir une lettre de cachet datée du 8 avril 1728 lui enjoignant de rester dans son diocèse.

Les mesures persuasives du gouvernement de Fleury. – Après la sanction infligée à Soanen, il ne reste plus que trois évêques appelants : Colbert de Croissy, à Montpellier, Bossuet « le neveu », à Troyes, et Caylus. Pour réduire l'influence des deux plus virulents (Colbert et Caylus), le gouvernement de Fleury les menace de favoriser la tenue de conciles provinciaux pour condamner leur désobéissance à une bulle pontificale devenue en 1730 loi d'État. En outre, l'évêque d'Auxerre se voit retirer son privilège d'impression.

Un affront : le transfert à Sens de Languet de Gergy. — Le choix de l'un des plus zélés partisans de l'Unigenitus, en la personne de l'évêque de Soissons, Jean-Joseph Languet de Gergy, à la tête de l'archevêché de Sens dont Caylus est le suffragant, apparaît d'emblée à ce dernier comme un véritable affront. On sait dès lors que l'opposition entre les deux hommes est inévitable.

CHAPITRE II

LE « GALLICAN »

Le premier dénonciateur de la légende de Grégoire VII. – Partisan acharné de l'appel. Caylus est aussi un farouche protecteur des libertés gallicanes. Lorsqu'un décret de la congrégation des Rites fixe la célébration d'un office solemel en faveur de Grégoire VII, le Parlement de Paris le condamne comme attentatoire à l'autorité royale et Caylus est le premier évêque à lancer un mandement hostile à ce décret.

Des alliés de poids : les parlementaires. — L'opinion néo-gallicane de l'évêque d'Auxerre lui permet de trouver en plusieurs parlementaires des soutiens efficaces et combatifs, notamment parmi les avocats.

Les miracles. – Les appelants ont le sentiment d'appartenir à un petit nombre de privilégiés qui connaissent la vérité : ils peuvent ainsi observer de l'extérieur l'Église et le monde et croient constater leur funeste altération. Pour eux, les miracles opérés dans la capitale puis en province par l'intercession du diacre Pâris apparaissent comme de véritables « signes de Dieu ». Ils en prennent aussitôt la défense.

CHAPITRE III

LE « CHAMPION DE L'APPEL »

L'ennemi jésuite, défenseur d'une morale « relâchée ». – Face à son ecclesiola de prédestinés réfractaires à l'Unigenitus, Caylus place la Compagnie de Jésus qu'il accuse d'être en grande partie cause des corruptions de l'Église, par son adoption d'une morale qualifiée de « relâchée ». Il entame à la fois une lutte ouverte, par des écrits engagés et des prédicateurs sélectionnés, et en même temps un combat clandestin, largement relayé par l'insaisissable organe des « amis de Port-Royal », les Nouvelles ecclésiastiques.

Les convulsions, facteur de division : Caylus, médiateur et pacificateur. — L'indécence et l'excès de certains actes convulsionnaires qui succèdent au phénomène des miracles provoquent une scission au sein du groupe des appelants, laquelle s'exprime par la lutte que se livrent les deux théologiens du « parti », Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles d'Étemarc et Nicolas Petitpied. Sans récllement y parvenir, Caylus tâche de les réconcilier et d'adopter une position intermédiaire sur les convulsions.

L'espoir : l'Église catholique d'Utrecht. – Le regard privilégié porté par l'évêque d'Auxerre sur l'Église catholique d'Utrecht l'autorise à prendre parti sur le problème de l'usure, et plus particulièrement sur celui des rentes « rachetables des deux côtés », qui secoue la communauté hollandaise. La correspondance qu'il adresse au nord de l'Europe révèle en la matière un rigorisme très strict.

CONCLUSION

Caylus meurt le 3 avril 1754, à quatre-vingt-cinq ans, après cinquante ans d'épiscopat. Sa fortune critique mérite qu'on s'y attache : s'il semble jusqu'à nos jours avoir bénéficié à Auxerre d'un grand respect, il a été officiellement condamné par Rome deux mois après sa mort, ce qui n'est pas sans avoir influencé les articles biographiques parus dans les encyclopédies du XIX' siècle. Pourtant, quoi que l'on puisse penser de son œuvre, Caylus doit être considéré comme l'un des plus importants représentants de l'épiscopat français de la première moitié du XVIII' siècle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

L'ascendance paternelle: les Thubières de Caylus. – Les «informations romaines », dossier Caylus (1704). – Correspondance active (1727-1743). – Inventaire après décès (1754). – Inventaire de la bibliothèque (1754).

ANNEXES

Tableaux généalogiques. – Tableau et graphique des papiers et inventaire après décès de Jean-Anne de Thubières de Caylus (1705). – Tableau et graphique de l'inventaire après décès de Marthe-Marguerite Le Valois de Villette, comtesse de Caylus (1729). – Tableau des papiers et de la fortune de Claude de Fabert (1728). – Cartes du diocèse d'Auxerre. – Extrait du pouillé du diocèse d'Auxerre (1730). – Tableau des provisions de bénéfice octroyées par Caylus (1727-1743). – Tableaux et cartes des visites pastorales de Caylus (1705-1712 et 1733-1736). – Liste des ordonnances synodales (1738). – Carte de la distribution des saintes huiles dans le diocèse d'Auxerre. – Liste des prédicateurs (Avent et Carême) dans le diocèse d'Auxerre (1727-1743).